



CE QUE NOUS SOUHAITONS POUR LES MUNICIPALES 2026

3 MESURES PHARES POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



#1 INVESTIR DAVANTAGE DANS LE COMPOSTAGE

Pour atteindre ses objectifs de 60 % des maisons individuelles équipées en composteur d'ici 2030 (taux actuel de 35 %), de développement des sites de compostage collectif et de formation de 1 020 personnes relais pour promouvoir la pratique, il est nécessaire de renforcer les moyens humains et financiers de la cellule compostage de la métropole.

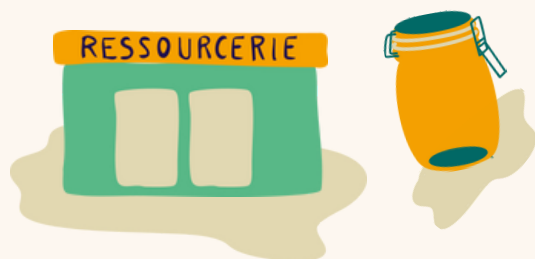
#2 ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Il est urgent que la métropole rattrape son retard dans le déploiement des bornes, avec le soutien des mairies pour les choix d'implantation et les efforts de communication qui doivent être intensifs pour permettre aux citoyen·nes d'adopter cette nouvelle pratique de tri massivement. Pour rappel, 3 733 points de collecte étaient prévus dans la feuille de route biodéchets de 2021 contre 580 annoncés d'ici mars 2026.

#3 FAVORISER UN MIX COMPOSTAGE-MÉTHANISATION POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Face aux enjeux très documentés de perte de vie des sols en France et des pollutions particulièrement élevées des sols de la Haute-Garonne, nous espérons que nos déchets alimentaires ne partiront pas tous en méthanisation. Le compost est en effet un amendement bien plus riche que le digestat, produit par la méthanisation.

3 MESURES PHARES POUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE



#4 FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'UTILISATION D'ESPACES MUNICIPAUX POUR LES INITIATIVES DU RÉEMPLOI

Pour que ces solutions se déploient à grande échelle et deviennent un réflexe pour les habitant·es, il est essentiel qu'elles soient facilement accessibles. Un maillage fin du territoire est nécessaire, avec des lieux de réemploi idéalement situés à moins de 15 minutes de chez soi.

#5 DÉPLOYER DES MOYENS FINANCIERS À LA HAUTEUR DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX

Quelles que soient ses contraintes budgétaires, la collectivité peut soutenir le modèle économique des structures de réemploi de différentes manières : orienter davantage de fonds publics vers le réemploi conformément à la hiérarchie des modes de traitement, proposer des partenariats et adhérer aux structures de l'ESS, faciliter les démarches administratives, utiliser la commande publique, recourir aux solutions pour les lieux qu'elle gère, etc.

#6 PORTER UN PLAIDOYER NATIONAL SUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

Les mairies et les intercommunalités se réunissent au sein d'associations pour porter leurs voix au niveau national et peuvent donc porter une voix commune avec les initiatives de l'ESS pour opérer des changements de modèles.



CE QUE NOUS SOUHAITONS POUR LES MUNICIPALES 2026

3 MESURES PHARES POUR UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE



#7 INTERDIRE L'USAGE DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE LORS D'ÉVÉNEMENTS AYANT LIEU SUR L'ESPACE PUBLIC

La mairie gère des lieux accueillant des événements publics et privés. Elle se doit d'être exemplaire pour les événements qu'elle organise et peut inciter ses partenaires à supprimer le plastique à usage unique lors de leurs événements, pour aller enfin dans le sens de la loi.

#8 SYSTÉMATISER L'INTRODUCTION DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LA POLITIQUE D'ACHAT ET DE COMMANDE PUBLIQUE

La collectivité doit continuer à augmenter la part orientée vers l'ESS et rendre irrecevables les offres 100 % neuves, se fixer des cibles pluriannuelles de réemploi par secteur (mobilier, informatique, etc.), mettre en place un inventaire pour le réemploi interne et un service de dons et de prêts entre services municipaux, etc.

#9 ASSURER UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DANS TOUS LES LIEUX GÉRÉS PAR LA MAIRIE

La collectivité gère de nombreux lieux (crèches, écoles, centres sociaux, centres culturels, cuisines, espaces de restauration collective, bureaux, espaces verts, voiries, etc.) où peuvent s'appliquer d'innombrables mesures : suppression des plastiques à usage unique, gaspillage alimentaire, réparation, réemploi, achat d'équipements durables et zéro déchet, etc.

3 MESURES PHARES TRANSVERSALES



#10 SE DONNER LES MOYENS D'ASSUMER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ET TRANSVERSALE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Pour être à la hauteur des enjeux, il faut renforcer les équipes et le budget prévention, former toutes les équipes techniques et les élu-es, décloisonner les services... et surtout définir une vision claire sur la prévention des déchets, diffusée à l'ensemble des services et portée politiquement.

#11 COMMUNIQUER MASSIVEMENT SUR LES ALTERNATIVES À DISPOSITION DES CITOYEN-NES

Il y a un véritable déficit d'information sur les déchets. Il est temps non seulement de renforcer l'information et la transparence autour de leur gestion, afin de permettre aux citoyen-nes de comprendre le service qu'il leur est rendu, mais aussi de s'appuyer sur l'ensemble des outils de la collectivité pour communiquer massivement sur les alternatives disponibles et accompagner les changements de pratiques. Comment espérer changer de paradigme autrement ?

#12 CLARIFIER LE RÔLE ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE

Une multitude d'acteurs et actrices s'engagent dans la prévention et apprennent à coopérer, souvent avec la collectivité. Des réflexions sur les rôles et missions de chacun-e permettrait d'être plus efficaces.